

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MSDS QRR010946

Version: D03-FR (13-11-2014)

Selon 1907/2006/CE, Article 31

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE**Détails de produit**

Nom de produit:	Starrsed X-Clean
Code du produit:	QRR 010946
Emploi de la substance / préparation:	Starrsed X-Clean est une solution destinée au diagnostic in vitro et utilisée exclusivement pour les applications suivantes: <ul style="list-style-type: none">• Nettoyage automatique de pipettes Westergren de l' analyseur Starrsed ST (Starrsed Inversa).• Nettoyage automatique du système fluide de l' analyseur globules rouges Lorrca MaxSis.
Fournisseur:	Mechatronics Instruments B.V. P.O. Box 225 1620 AE Hoorn Pays-Bas Téléphone: +31 229 291 129 Fax: +31 229 241 534
Service chargé des renseignements:	QA/RA Contact: Konstantin Artz Email: qara@rrmechatronics.com
Renseignements en cas d'urgence:	QA/RA Pendant les heures normales de bureau (8:00 à 16:30, GMT+1) Téléphone: +31 229 291 129

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers:	Néant.
Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:	Le produit n'a pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Système de classification:	La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
Éléments d'étiquetage SGH:	Néant.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique:

Description:	Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.
Composants contribuant aux dangers:	Néant.
Indications complémentaires:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Indications générales:	Aucune mesure particulière n'est requise.
Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	Laver immédiatement à l'eau. Le Produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	CO ² , poudre d'extinction ou jet d'eau. Combattre les foyers importants avec un jet d'eau ou de mousse résistant à l'alcool.
Equipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Les précautions individuelles:	Non nécessaire.
Mesures pour la protection de l'environnement:	Diluer avec beaucoup d'eau.
Méthodes de nettoyage/récupération:	Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Indications complémentaires:	Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour la manipulation:	Aucune mesure particulière n'est requise.
--	---

Préventions des incendies et des explosions: Aucune exigence particulière.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Aucune exigence particulière.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker dans des conditions sèches dans des récipients bien fermés à des températures de 5 à 30°C, de préférence à 18 à 30°C.

Durée de conservation

Après fabrication: 2 ans, mais pas plus que la date d'expiration.

Après l'ouverture de l'emballage: 3 mois à température conseillée de 18 à 30°C.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Indications complémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produit chimiques.

Protection respiratoire: Non nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection.

Matériau des gants: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. En raison du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculé à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants:	Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité recommandées pour le transvasement.
Protection du corps:	Vêtements de travail protecteurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	Liquide.
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Inodore.
Point de fusion:	0°C
Point d'ébullition:	100°C
Point d'éclair:	Non applicable.
Auto-inflammabilité:	Le produit n'est pas auto-allumage.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
Densité à 20°C:	1.02 g/cm ³ @ 25°C
Valeur pH à 20°C:	Non disponible.
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible.
Solvants organiques:	Non disponible.
Eau:	Non disponible.
Teneur en substances solides:	Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Chaleur, températures bouillante.
Réactions dangereuses:	Aucune réaction dangereuse connue.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produit de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet primaire d'irritation de la peau:	Pas de d'effet d'irritation.
Effet primaire d'irritation des yeux:	Rougeur.

Sensibilisation:	Aucun effet de sensibilisation connu.
Indications toxicologiques complémentaires:	Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations don't nous disposons.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Indications générales: Généralement pas dangereux pour l'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produit de nettoyage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/ RID et GGVS/ GGVE (transfrontalier / domestique)

**Classe ADR/ RID – GGVS/
GGVE :** Néant.

Transport maritime IMDG/ GGVSea

Classe IMDG : Néant.

Polluant marin: Non.

Transport aérien ICAO-TI / IATA-DGR

Classe ICAO/ IATA : Néant.

**"Règlement type" de
l'ONU:** Néant.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE: Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la CE.

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit: Néant.

Phrases R: Néant.

Phrases S: Néant.

Prescriptions nationales

Classe de pollution des eaux: Généralement pas dangereux pour l'eau.

16. AUTRES DONNÉES

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.